

les avait pour la plupart retenus dans les réserves. Cependant, le congrès fut très réussi. Malheureusement, il a été victime d'une mauvaise presse. Des titres comme ceux-ci ont figuré dans les journaux:

Dimanche dernier un fonctionnaire supérieur déclarait à la ville que l'incurie municipale envers les Indiens de l'endroit pourrait provoquer de violentes manifestations raciales.

Au même moment, un important agent du bien-être comparait le conflit racial dans la région à celui du sud des États-Unis.

Ces assertions ont paru dans la *Tribune* de Winnipeg, le 5 novembre. Dans la *Free Press* de Winnipeg, s'étalait le titre:

On redoute des actes de violence entre Indiens et Blancs à moins que Kenora n'engage ses intérêts.

Cette manchette a paru également le 15 novembre. Ces communiqués ont suscité une réaction déplorable chez les gens de l'endroit; ils se sont mis à surveiller la rue pour voir certains Indiens, qui étaient probablement ceux qu'on qualifie d'incorrigibles, des alcooliques invétérés. Les gens disaient: «On parle de révolte, mais ces types-là n'ont pas le courage de se révolter.» Ce sentiment a été exprimé, quelques jours plus tard, par M. G. C. Monture, Mohawk pur-sang de la réserve des Six Nations. D'après lui, le bien-être et l'alcool combinés avaient vaincu l'Indien et lui avaient retiré tout esprit d'initiative.

J'ai eu le privilège d'assister à cette conférence d'experts, où l'on m'a prié de prendre la parole. J'ai proposé aux gens qui y assistaient de s'organiser, en leur donnant certains conseils pour rendre leur organisation efficace. Il s'est trouvé que l'on n'a pas suivi mes conseils. Ils ont donné suite à leurs propres plans qui se sont révélés très fructueux. Ils ont décidé d'organiser une marche sur Kenora. A la suite des manchettes dont j'ai parlé, les journaux sont venus en masse avec caméras, appareils photographiques, bloc-notes et idées préconçues. Certains d'entre eux avaient assisté aux démonstrations des droits civils aux États-Unis; ils ont immédiatement supposé que la situation était analogue.

• (8.10 p.m.)

Ils ont comparé Kenora et Selma (Alabama). Ils se sont adressés aux gens de l'endroit comme ils ont l'art de le faire, leur prêtant parfois des idées et des paroles. Leurs articles passionnaient le lecteur; les nouvelles étaient sensationnelles. Ils ont concentré l'attention du public sur la ville de Kenora et, dans la fièvre et l'éblouissement du moment, les gens de l'endroit se sont interrogés.

Entre-temps, pendant que les journalistes se précipitaient sur Kenora, les nouvelles

fusaient au sujet de la présentation du mémoire et, avec la publicité intense, la situation avait atteint un point critique le lundi 22 novembre 1965. Quatre cents Indiens des réserves avoisinantes de Kenora ont organisé une marche sur le conseil municipal, qui à cette occasion avait tenu son assemblée dans une des grandes salles de la ville. La marche des Indiens était impressionnante. C'était une belle démonstration de solidarité et de discipline.

La marche a eu un double résultat. Tout d'abord, monsieur l'Orateur, le seul fait de se rassembler et de présenter un mémoire aux membres du Conseil municipal a inspiré aux Indiens une confiance nouvelle. Les Indiens, pour la première fois dans les annales régionales, représentaient dans la collectivité une force dont il fallait tenir compte. Deuxièmement, en raison de la discipline, de l'ordre et de la sincérité de la démonstration, les Indiens y gagnèrent sensiblement dans l'opinion des gens de Kenora.

Le mémoire présenté par les Indiens avait été rédigé sous les feux de la publicité; malheureusement, le texte ne correspondait guère à ce qu'on attendait. La publicité avait fait croire aux gens de la région que tous les problèmes des Indiens seraient abordés. Ils se trompaient. Car le mémoire n'était qu'un éloquent plaidoyer en vue d'obtenir de l'aide; les Indiens admettaient n'avoir ni la compétence ni le pouvoir de se sauver tout seuls. Le mémoire faisait état de la frustration de l'Indien. Il reconnaissait que l'Indien est incapable de régler la plupart de ses problèmes. Il admettait que l'Indien a besoin de l'aide des gens de Kenora.

Monsieur l'Orateur, j'ai en main un exemplaire du mémoire, et je me demande si je pourrais obtenir le consentement unanime de la Chambre afin qu'il soit imprimé en appendice au hansard d'aujourd'hui.

Dans ce mémoire, on demande quatre choses.

**L'hon. M. Bell:** Monsieur l'Orateur, quelle est la nature du document que l'honorable représentant cherche à faire imprimer en appendice?

**M. Reid:** C'est le mémoire que les Indiens ont présenté à la ville de Kenora. Cet exemplaire est le texte complet publié dans les journaux locaux.

**L'hon. M. Ricard:** Non, nous pouvons le lire dans les journaux.

**L'hon. M. Bell:** Monsieur l'Orateur ce mémoire semble être un document très important. Il n'est pas conforme à l'usage et aux